

Un conciliateur de Justice au service des habitants de Courtisols et de tout le Canton de Marson



Le conciliateur de Justice Jacques DEBROYE

*Tous les habitants du canton de Marson peuvent bénéficier
d'un service de conciliation juridique proposé
par Jacques DEBROYE
en la Mairie de Courtisols une fois par mois*

Permanences

LE JEUDI 28 MARS 2019

de 9h00 à 12h00

(Uniquement sur rendez-vous)

Toutes les personnes souhaitant rencontrer
le conciliateur de Justice doivent s'adresser au

SECRETARIAT DE LA MAIRIE DE COURTISOLS au 03.26.66.60.13
Pour un rendez-vous